

COMMISSION DES CHALLENGES

REUNION DU MARDI 17 AVRIL 2018

Présents : MM. JOYON Éric, David CHALUS, Thierry BAPT, TINET Jacques et CERRALBO Jean-François

Excusés : MM. Raymond SAURET, Miguel GONZALEZ, Ludovic FETU, J-F CLEMENT, Daniel RODDIER, Jean MALLET, Patrick LACELLE, Pierre Donat MONTEL et Jérôme SANDOULY

* * * * *

Le tirage au sort des quarts et demi-finales des deux Challenges FAURE et SENIQUETTE, est un tirage intégral en présence des clubs qualifiés et du vice-président du District Philippe AMADUBLE dans les locaux de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Le tirage des quarts de finales est effectué par Philippe AMADUBLE et le tirage des demi-finales par deux dirigeantes de clubs clermontois présentes.

* * * * *

QUARTS DE FINALE LE 01 MAI 2018 COUPE DU PUY DOME Gérard FAURE

ST GERMAIN LEMBRON E.S. 1	SAYAT ARGNAT F.C. 1
AUBIERE F.C. 1	CLT UNION JEUNESSE 1
CLT AGUIRA F.C. 1	LES MARTRES DE VEYRE U.S. 2
VEYRE MONTON C.O. 1	LIVRADOIS SUD A.S. 1

Les rencontres se dérouleront le Mardi 01 Mai 2018 à 15h, sauf indication contraire, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations).

Avec obligation d'inverser la rencontre si terrain impraticable.

Les 2 clubs auront à leur charge par moitié les frais des arbitres.

* * * * *

DEMI-FINALES LE 08 MAI 2018

VAINQUEUR MATCH 3	VAINQUEUR MATCH 2
VAINQUEUR MATCH 1	VAINQUEUR MATCH 4

Les rencontres se dérouleront le Mardi 08 Mai 2018 à 15h, sauf indication contraire, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations).

Avec obligation d'inverser la rencontre si terrain impraticable.

Les 2 clubs auront à leur charge par moitié les frais des arbitres.

* * * * *

QUARTS DE FINALE LE 01 MAI 2018 CHALLENGE EUGENE SENIQUETTE

AUZAT SUR ALLIER C.S. 1	GERZAT U.S. 2
LEMBRONNAIS ESP. 1	ST BONNET PRES RIOM C.S. 2
TOURS SUR MEYMONT U.S. 1	CLT Portugal F.C. 2
ARCONSAT E.S. 1	CLT PTT A.S. 1

Les rencontres se dérouleront le Mardi 01 Mai 2018 à 15h, sauf indication contraire, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations).

Avec obligation d'inverser la rencontre si terrain impraticable.

Les 2 clubs auront à leur charge par moitié les frais des arbitres.

* * * * *

DEMI-FINALES LE 08 MAI 2018

VAINQUEUR MATCH 1	VAINQUEUR MATCH 2
VAINQUEUR MATCH 3	VAINQUEUR MATCH 4

Les rencontres se dérouleront le Mardi 08 Mai 2018 à 15h, sauf indication contraire, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations).

Avec obligation d'inverser la rencontre si terrain impraticable.

Les 2 clubs auront à leur charge par moitié les frais des arbitres.

* * * * *

La prochaine réunion de la Commission des Challenges se tiendra sur convocation du Président.

Le Président :

Éric JOYON

**Le secrétaire :
Jean-François CERRALBO**